



Service Enfance Jeunesse

Madame, Monsieur, Chers parents,

OBJET : Rythmes scolaires

Il a été annoncé par le Président de la République qu'un décret sur les rythmes scolaires, serait publié au cours de cet été.

Le Ministre de l'Éducation Nationale, M. Jean-Michel BLANQUER, quant à lui, a précisé que "la révision de la réforme PEILLON n'entrerait en application qu'à la rentrée 2018 pour l'ensemble des communes et seules quelques expérimentations locales seraient vraisemblablement autorisées dès septembre 2017".

Dans l'attente des dispositions que contiendra le prochain Décret ministériel nous maintenons, pour la prochaine rentrée 2017, le dispositif mis en place lors de la rentrée de septembre dernier, car il nous apparaît difficile de modifier l'ensemble du dispositif actuel sur un laps de temps aussi court.

Nous vous rappelons par ailleurs que les inscriptions aux activités périscolaires étant closes, nous garderons les horaires scolaires actuellement en vigueur sur notre commune.

Comptant sur votre compréhension, soyez assurés, Madame, Monsieur, chers parents, de l'expression de notre total dévouement.



Grégory ATTEBA

Adjoint au Maire

Délégué à l'enfance et à la vie scolaire.

